

# BP JEPS ANIMATION SOCIALE

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

L'animateur, en tant qu'agent de **développement social**, conçoit et conduit avec les publics des projets d'animation qui visent à **renforcer la cohésion sociale** et la **participation citoyenne**.

Son intervention se fonde sur les principes :

- de l'Éducation Populaire dans le champ de la démocratie locale et de l'action collective,
- de l'accès aux droits et de l'égalité de traitements (lutte contre les discriminations).

Semaine Nationale d'Éducation  
Contre le Racisme  
du 19 au 23 mars 2007

Se connaître  
pour  
s'accepter

en service  
de l'école  
républicaine

Que serait ma commune  
sans les associations ?



## Développement Social et Participation Citoyenne

Unité de Compétence Complémentaire  
« Diriger un centre de vacances ou de loisirs »

**Boulevard des Potes** - Association de Lutte Contre le Racisme & les Discriminations - Agréée d'Éducation Populaire  
29 rue Bergeret - 33000 Bordeaux ☎ 05 56 31 94 62 - 05 56 31 20 28 - Fax : 05 57 95 96 90 - [www.boulevard-des-potes.org](http://www.boulevard-des-potes.org)

### Exigences préalables

Pour se présenter aux tests de sélection de la formation, il faut soit :

- Posséder 6 mois d'expérience dans l'animation et satisfaire à l'entretien de recevabilité de la candidature prévu en novembre 2007
- OU
- Être titulaire d'un des diplômes prévus par l'annexe de l'arrêté du 13 décembre 2005 du ministère de la Jeunesse et des Sports

### Réunion d'information

Mercredi 7 janvier 2009 à 14 h

Retrait des dossiers au Boulevard des Potes  
à partir du lundi 8 décembre 2008

Date limite de dépôt des dossiers  
**Vendredi 16 janvier 2009**

Entretien de recevabilité et tests d'entrée  
**Fin janvier 2009**

Mise en œuvre de la formation sous réserve de l'habilitation accordée par la DRDJS

### Frais de Formation

Coût de la formation B.P.J.E.P.S. ➔ 4622.10€

Coût horaire ➔ 7.10€

Coût de l'unité de compétence complémentaire  
« Diriger un centre de vacances ou de loisirs » ➔ 497€

Organisme de formation : Association Boulevard des Potes  
Adresse : 29, rue Bergeret - 33000 Bordeaux  
☎ 05 56 31 94 62 / 05 56 31 20 28 - Fax : 05 57 95 96 90

Responsable de formation : Brigitte THOMAS  
[Brigitte.thomas@boulevard-des-potes.org](mailto:Brigitte.thomas@boulevard-des-potes.org)  
Ligne directe : 05 56 94 57 09

## Objectifs de la formation

### Former des animateurs capables de :

- prendre en compte la question de l'accès aux droits et de Lutte contre les discriminations
- concevoir et organiser des actions d'animations
- mettre en place des dynamiques de participation citoyenne
- inscrire les actions dans des partenariats locaux

## Secteurs d'intervention

- Structure associative (M.J.C., F.J.T., Centre social, association de quartier, régie de quartier...)
- Structure territoriale en milieu urbain, péri urbain, rurbain : service jeunesse ou vie associative, communaux ou intercommunaux, C.L.S.P.D. ou C.I.S.P.D.

## Public Visé

- Animateurs salariés
- Militants ou bénévoles
- Demandeurs d'emploi

## 4 axes > 10 certifications

### 1 - S'impliquer dans sa structure employeur

- ☑ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle (UC 1)
- ☑ Participer au fonctionnement de la structure (UC 4)

### 2 - Concevoir un projet d'animation sociale qui prenne en compte les publics dans leur environnement

- ☑ Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative (UC 2)
- ☑ Préparer un projet ainsi que son évaluation (UC 3)
- ☑ Inscrire son activité dans une dynamique de développement social et de participation citoyenne (UC10)

### 3 - Concevoir et animer des séances d'animation sociale

- ☑ Préparer une action d'animation visant l'expression et le développement de la relation sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne (UC 5)
- ☑ Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation (UC 6)
- ☑ Maîtriser les supports nécessaires à la mise en œuvre d'une action (UC 9)

### 4 - Conduire et évaluer une action d'animation de développement social et de participation citoyenne

- ☑ Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'une action (UC 7)
- ☑ Conduire une action d'animation (UC 8)
- ☑ Inscrire son activité dans une dynamique de développement social et de participation citoyenne (UC10)

## Méthode pédagogique

- ☑ Une pédagogie de l'alternance permettant d'accompagner les stagiaires dans la construction de leurs propres repères professionnels
- ☑ Une individualisation : les objectifs de l'alternance seront aménagés en fonction de la progression de chaque stagiaire. Le suivi individuel de la formation se fera par entretien
- ☑ Une évaluation formative régulière
- ☑ Une pédagogie participative et active, centrée sur les productions des stagiaires (réalisation de travaux pratiques et mini projets)

## Calendrier prévisionnel :

### 651H en centre de formation

- ☑ Du 23 mars au 03 avril 2009
- ☑ Du 27 avril au 07 mai 2009
- ☑ Du 25 mai au 05 juin 2009
- ☑ Du 22 juin au 02 juillet 2009
- ☑ Du 09 au 25 septembre 2009
- ☑ Du 12 au 16 octobre 2009
- ☑ Du 09 au 20 novembre 2009
- ☑ Du 07 au 11 décembre 2009
- ☑ Du 11 au 15 janvier 2010
- ☑ Du 8 au 12 février 2010
- ☑ Du 8 au 12 mars 2010
- ☑ Du 29 mars au 09 avril 2010

## Unité de compétence complémentaire

« Diriger un centre de vacances ou de loisirs » (70H)

- ☑ Du 18 au 22 janvier 2010
- ☑ Du 12 au 16 avril 2010